* mention obligatoire





Contact via le numéro unique 03 10 00 40 75 au tarif d'une communication locale ou par mail : assainissement@sivom-mulhouse.fr

CONTRE VISITE

☐ Vente immobilière		
☐ Construction neuve /	Extension /	Réhabilitation

Formulaire de demande de CONTROLE de la partie privée du branchement que sont les ouvrages nécessaires pour amener les eaux usées à la partie publique du branchement

COORDONNÉES
Référence de votre dossier ou numéro de votre permis de construire
Prénom et nom du demandeur*
Adresse du demandeur*
Commune et code postal du demandeur*
Téléphone du demandeur*
Adresse mail du demandeur
INFORMATIONS NÉCESSAIRES AVANT LE CONTRÔLE
Adresse du bien à contrôler * Commune et code postal du bien à contrôler *
Nom et numéro de téléphone pour la prise de rendez-vous * (si différent du demandeur)
Surface du bien à contrôler (surface de plancher) *
Référence des sections et des numéros de parcelle + extrait de plan cadastral*

Prescriptions pour un bon déroulement du contrôle

En cas de non-respect de ces prescriptions, le technicien peut être amené à ne pas poursuivre le contrôle :

- Les ouvrages d'assainissement (regard, trappe,...) doivent être visibles, accessibles et manœuvrables ;
- La présence d'eau courante est indispensable ;
- Fournir tous les documents nécessaires (plans, croquis...);
- Le demandeur ou son représentant doit être présent durant la totalité du contrôle.

La demande et les documents doivent être envoyés à l'adresse suivante :

SUEZ Eau France SAS - 2 rue Turgot - CS 80096 - 68312 ILLZACH Cedex assainissement@sivom-mulhouse.fr

Le délai de traitement pour l'envoi du rapport après la réalisation du contrôle est d'une semaine minimum.

Cette prestation est soumise à facturation. Le tarif est fixé au 1er janvier 2023 à 75 € TTC par bien contrôlé pour un immeuble d'une surface jusqu'à 200m². Au-delà de 200 m², sera appliquée une plus-value de 0,20 € TTC par m² supplémentaire. Les situations ne faisant pas l'objet d'une facturation sont listées par le service.

Le demandeur reconnaît avoir pris connaissance du tarif en vigueur pour ce contrôle.

Le demandeur reconnaît avoir informé et avoir l'autorisation du propriétaire pour la réalisation de ce contrôle.

Le demandeur commande la réalisation du contrôle au Sivom Mulhouse Sud Alsace et à SUEZ Eau France Sivom.

Le demandeur sera destinataire du rapport et s'acquittera de la facture du contrôle.

→ Ne pas joindre de règlement à ce formulaire.

Date	Signature du demandeur	Accord et signature du propriétaire si différent du demandeur